

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN)**

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**15 février 2012**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Ordre du jour de la réunion précédente
3. Affaires découlant du précédent procès-verbal
4. Séance à huis clos
5. Rapport du président et chef de la direction
6. Rapport du Comité sur la sélection d'un site
7. Rapport du Comité de la vérification, des finances et des risques
8. Soutien de la SGDN à la phase de construction du DGP pour DFMA d'OPG
9. Rapport du Conseil consultatif
10. Échéanciers de la GAP : Phase des expressions d'intérêt
11. Restructuration du Forum des Aînés
12. Stratégie de consultation et de prise en compte des intérêts des peuples autochtones concernant le choix d'un site
13. Risques d'affaires
14. Liste de suivi des décisions stratégiques
15. Constitution des conteneurs pour le dossier de sûreté en roche sédimentaire
16. Suites données aux avis du Conseil consultatif
17. Suites données aux recommandations du Groupe d'examen technique indépendant (GETI)
18. Rapport technique de la GAP
19. Mise à jour sur le DGP pour DFMA d'OPG
20. Rapport de l'avocat général et secrétaire général de la SGDN
21. Prochaine réunion du CA
22. Séance à huis clos

Levée de la séance

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA RÉUNION**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA**  
**SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /**  
**NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)**

**Tenue à Toronto (Ontario)**  
**le 15 février 2012**  
**à 9 h HNE**

Sont présents

Gary Kugler	Administrateur, président du Conseil d'administration
Pierre Charlebois	Administrateur
Donn Hanbidge	Administrateur
Ron Jamieson	Administrateur
Ken Nash	Administrateur, président et chef de la direction
Josée Pilon	Administratrice
Deborah Poff	Administratrice
Ian Ross	Administrateur

Est invité :

David Crombie	Président, Conseil consultatif de la SGDN (par téléconférence, point 9)
---------------	---

Est absent :

Darren Murphy	Administrateur
---------------	----------------

Personnel présent :

Angelo Castellan	V.-p., Évaluation environnementale et soutien administratif
Jo-Ann Facella	Directrice, Recherche sociale et dialogue (points 9 à 12)
Michael Hung	Chef de la direction financière par intérim
Chris Hatton	Directeur, Conception du dépôt pour la GAP
Mark Jensen	Directeur, Géoscience et recherche pour le DGP (point 17)
Frank King	V.-p. et ingénieur principal
Pat Moran	Avocat général et secrétaire général
Gillian Morris	Secrétaire adjointe du Conseil
Sean O'Dwyer	V.-p., Ressources humaines
Pat Patton	Directrice des relations autochtones (point 14)
Jamie Robinson	Directeur des communications stratégiques
Sean Russell	Directeur, Ingénierie du dépôt
Kathryn Shaver	V.-p., Engagement public, communications et sélection d'un site pour la GAP
Bob Watts	Directeur des relations avec les Autochtones (points 9 à 12)
Derek Wilson	Vice-président, Conception et construction du DGP pour DFMA

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé à tous les membres du CA conformément aux règlements en vigueur et étant donné qu'il y a quorum, le président du CA déclare la séance légalement constituée pour le traitement de toutes les affaires et prononce l'ouverture de la séance à 9 heures.

L'ordre du jour de la réunion du 15 février 2012 est adopté.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> décembre 2011 – des copies avaient été envoyées à chaque membre du CA – est approuvé.

3. Affaires découlant du précédent procès-verbal

Pat Moran passe en revue la situation concernant les points non réglés lors de précédentes réunions.

Le président propose que les réunions de septembre du Comité des ressources humaines et de la rémunération (RHR) et du Comité sur la sélection d'un site se chevauchent pour une demi-heure pour discuter des objectifs du processus de sélection d'un site pour 2013. (\*)

4. Séance à huis clos

Le Conseil d'administration tient une séance à huis clos pour discuter du rapport du président du Comité des ressources humaines et de la rémunération (RHR). Les administrateurs discutent également des résultats de l'évaluation des comités du CA et de l'examen des chartes des comités.

5. Rapport du président

M. Nash renseigne le Conseil sur les travaux réalisés et les faits survenus depuis la dernière réunion du Conseil :

- La SGDN a récemment comparu devant le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles;
- La SGDN a donné une séance d'information aux nouveaux ministre et sous-ministre des Ressources naturelles du Canada;
- La restructuration du Forum des aînés avance comme prévu;
- Une réunion a été tenue avec le Groupe inter-compétences sur la planification du transport du combustible nucléaire irradié;
- La SGDN a été mentionnée dans les médias par le biais d'articles dans le *Ottawa Citizen* et le *Globe and Mail*;
- Le processus de sélection d'un site avance toujours bien : 15 collectivités ont publiquement manifesté leur intérêt; un certain nombre d'organisations autochtones ont publiquement exprimé leur opposition à l'établissement d'un DGP sur leurs territoires ancestraux;

- Les travaux du programme technique de la GAP se poursuivent et la SGDN travaille avec les sociétés membres pour étudier les options pour le déplacement du combustible irradié depuis les sites d'entreposage existants vers un DGP centralisé;
- Les travaux sont en cours relativement à la 5<sup>e</sup> étude de cas d'évaluation de la sûreté post-fermeture;
- La commission d'examen conjoint chargée de l'examen de l'Énoncé des incidences environnementales, du Rapport préliminaire de sûreté et des documents afférents pour le DGP pour DFMA d'OPG a été constituée;
- Les travaux de conception pour la phase de conception et de construction du DGP pour DFMA d'OPG progressent;
- La SGDN se prépare en vue d'obtenir sa certification CSA Z1000 en santé et sécurité;
- La SGDN continue de consolider ses effectifs par le recrutement de nouveaux employés;
- Ressources naturelles Canada sollicite des expressions d'intérêt concernant la gestion des éléments restants d'EACL;
- La SGDN continue de planifier la Conférence internationale sur le stockage géologique qui aura lieu en septembre.

Les membres du CA discutent de la recommandation du Groupe d'examen technique indépendant (GETI) selon laquelle la SGDN devrait accroître sa participation à des activités de coopération internationale. Un administrateur propose que la SGDN envisage la possibilité de conclure une entente plus officielle avec les États-Unis sur l'échange d'informations.

#### 6. Rapport du Comité sur la sélection d'un site

M. Jamieson présente au Conseil un compte rendu de la réunion du 13 février 2012 du Comité sur la sélection d'un site. Les sujets abordés par le Comité incluaient :

- une mise à jour exhaustive sur les collectivités engagées dans les diverses étapes du processus de sélection d'un site et sur l'intérêt manifesté par de nouvelles collectivités;
- une discussion clé sur l'échéancier de fermeture de la phase d'expression d'intérêt du processus de sélection d'un site de la GAP;
- une discussion sur les activités en cours pour développer des relations à l'appui de la sélection d'un site pour gérer les risques associés au contexte externe changeant;
- une mise à jour sur la restructuration du Forum des Aînés. Le Comité a discuté du mandat proposé et a fourni des commentaires aux cadres. Le Comité sur la sélection d'un site appuyait le nouveau nom « Conseil des aînés »;
- une séance d'information concernant la consultation et la prise en compte des revendications autochtones dans le cadre du processus de sélection d'un site;
- une discussion concernant l'autoévaluation du Comité sur la sélection d'un site et les changements proposés à la charte du Comité.

#### 7. Rapport du Comité de la vérification, des finances et des risques (VFR)

M. Ross présente un rapport sur la réunion du 13 février 2012 du Comité de la vérification, des finances et des risques.

M. Ross mentionne qu'à la réunion du 13 février, le Comité VFR a examiné le rapport des vérificateurs des états financiers révisés de l'exercice 2011. Deloitte & Touche n'ont relevé aucune constatation, différence non ajustée ou lacune d'importance en matière de contrôle interne dans le cadre de la vérification. M. Ross indique qu'une séance à huis clos réunissant les vérificateurs et les membres du Comité a été tenue en l'absence des cadres et qu'aucun autre problème n'a été relevé.

M. Ross félicite le service des Finances pour son excellent rendement.

Le Comité VFR recommande que le CA approuve les états financiers vérifiés de l'exercice 2011.

### **IL EST DÉCIDÉ QUE :**

Conformément à la recommandation du Comité de la vérification, des finances et des risques :

Le Conseil d'administration approuve les états financiers 2011, tels que vérifiés par la firme externe Deloitte & Touche, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011.

La motion est proposée, appuyée, puis adoptée à l'unanimité.

Lors de sa réunion du 13 février, le Comité a également discuté :

- de l'examen des risques;
- d'une mise à jour sur le plan de référence de l'ONFA et d'autres programmes de gestion des obligations liées au cycle de vie;
- des examens et mises à jour réguliers des gestionnaires.

Le Comité a examiné les changements proposés à sa charte et a réalisé son examen semestriel des dépenses du président du CA et du président et chef de la direction, lesquelles ont été jugées en ordre. M. Ross présente également la situation concernant le transfert des sommes du fonds de retraite d'OPG pour les anciens employés d'OPG qui travaillent maintenant pour la SGDN.

Le Comité a examiné une proposition visant à régler un problème relatif à la carte de crédit American Express de la SGDN, laquelle n'est pas toujours acceptée par les entreprises des régions rurales, où une partie importante des activités de recherche de sites et d'engagement se tiennent. Les gestionnaires ont proposé d'émettre des cartes de crédit institutionnelles Visa au nom des employés pour rectifier la situation. Une résolution bancaire est requise pour appliquer le changement. La motion est proposée, appuyée, puis adoptée à l'unanimité.

#### **8. Soutien de la SGDN à la phase de construction du DGP pour DFMA d'OPG**

M. Ken Nash signale que la SGDN travaillait avec OPG dans le but de comprendre les exigences de conception concernant les besoins de gouvernance d'OPG relatifs à l'exploitation des installations. Un administrateur relève qu'il est important de résoudre le plus rapidement possible cette question, considérant l'impact potentiel sur les coûts et l'échéancier des travaux qui doivent actuellement être effectués par la SGDN.

M. Nash informe le CA que les gestionnaires feront rapport en juin sur la résolution des questions en suspens liées à la nécessité éventuelle de changer les exigences de conception pour satisfaire aux exigences de gouvernance opérationnelle d'OPG et aux impacts potentiels de ces changements.

Les gestionnaires indiquent que des progrès importants ont été accomplis concernant la gestion des problèmes relevés et recommandent que la planification des services de gestion de la construction se poursuive. Le CA approuve l'évaluation de M. Nash.

**IL EST DÉCIDÉ QUE :**

La SGDN continue de planifier la fourniture de services de construction à OPG pour la phase de construction conformément à l'accord GIAC conclue entre les deux parties.

La motion est proposée, appuyée, puis adoptée à l'unanimité.

9. Rapport du Conseil consultatif

M. David Crombie, président du Conseil consultatif de la SGDN, fait état des discussions tenues par le Conseil consultatif lors de sa réunion du 6 février 2012. Le Conseil consultatif a abordé les points suivants :

- l'examen de la section sur le Conseil consultatif du Rapport annuel;
- la finalisation de la lettre annuelle du Conseil consultatif au ministre des Ressources naturelles;
- l'examen du rapport de suivi annuel des avis et recommandations du Conseil consultatif et de la manière dont ils ont été pris en compte par le personnel de la SGDN;
- l'examen des domaines possibles de risque d'affaires liés aux activités à court terme de mise en œuvre de la GAP;
- un rapport sur le paysage externe changeant;
- une discussion approfondie de l'état d'avancement du processus de sélection d'un site.

M. Crombie fait état de la discussion approfondie de la proposition de conclusion de la phase d'acceptation des expressions d'intérêt du processus de sélection d'un site. Le Conseil consultatif appuie la communication proposée par la SGDN ainsi que l'idée de mettre un terme à la période d'acceptation des expressions d'intérêt à la fin de septembre, tout en se réservant le droit de l'ouvrir de nouveau selon les résultats des études de faisabilité. M. Crombie passe en revue la discussion du Conseil consultatif sur cette question avec le CA.

Le président du CA mentionne qu'il est impressionné par l'éventail des avis fournis par le Conseil consultatif en 2011, en se référant à la matrice de suivi présentée.

10. Échéanciers de la GAP : Phase des expressions d'intérêt

Mme Shaver indique que le processus de sélection d'un site pour la GAP progresse bien et que les collectivités avaient manifesté un grand intérêt pour le processus. Un nombre plus élevé que prévu de collectivités se sont engagées dans le processus de

sélection d'un site; plusieurs sont déjà passées à la phase des études de faisabilité; et d'autres collectivités semblent s'apprêter à s'engager dans le processus. On prévoit que le nombre croissant de collectivités engagées fera pression sur les ressources de la SGDN affectées au soutien du processus de sélection d'un site. Par conséquent, les gestionnaires proposent qu'une communication soit publiée au début de 2012 concernant la durée de la phase d'acceptation des expressions d'intérêt du processus de sélection d'un site de la GAP.

Jamie Robinson passe en revue la progression des travaux réalisés dans les 15 collectivités qui en sont à diverses étapes du processus de sélection d'un site. Il indique que les collectivités participant au processus veulent savoir quand la SGDN mettra fin à la phase d'acceptation des expressions d'intérêt.

Un administrateur note que dès le départ, des préoccupations avaient été soulevées quant à la possibilité que la GAP puisse être méprise pour le projet de DGP pour DFMA d'OPG à Kincardine et se demande si cela peut être le cas, étant donné qu'un certain nombre de collectivités de cette région se sont engagées dans le processus de sélection d'un site. Les gestionnaires affirment que les communications avaient été très claires et que le public de cette région semble bien comprendre qu'il s'agit de deux projets distincts et séparés.

Les administrateurs discutent de la meilleure façon de gérer la suspension du processus aux nouvelles collectivités, tout en s'assurant que la SGDN dispose des ressources nécessaires pour mener le processus de sélection d'un site. Un administrateur suggère que la SGDN continue de permettre aux collectivités de se manifester et de s'engager dans la première étape du processus, mais qu'elles soient ensuite placées sur une liste d'attente en prévision de l'éventualité où les premières collectivités se retirent ou soient écartées du processus. Cela tiendrait compte du fait que les ressources de la SGDN ne lui permettent de gérer qu'un nombre limité de collectivités à la fois. Un administrateur note qu'il sera important pour la SGDN de veiller à ce que l'arrivée de nouvelles collectivités dans le processus de sélection d'un site ne décourage pas les collectivités déjà engagées de poursuivre leur cheminement dans le processus.

Le CA convient de la nécessité d'annoncer six mois à l'avance que le nombre de collectivités pouvant être géré par la SGDN est atteint et qu'une liste d'attente sera ouverte en septembre pour ne pas complètement fermer la porte à d'autres collectivités intéressées. Un administrateur mentionne que le préavis de six mois pourrait inciter d'autres collectivités intéressées à se manifester avant la date butoir.

Le président du CA félicite les gestionnaires de la SGDN pour la cohérence des messages formulés dans l'ensemble de leurs communications et articles.

#### 11. Restructuration du Forum des Aînés

M. Bob Watts passe en revue le processus élaboré au cours de la dernière année pour restructurer le Forum des Aînés. Il note que le Conseil consultatif, des organisations autochtones et des experts dans le domaine ont conseillé la SGDN à ce sujet. Les conseils reçus ont servi à redéfinir le mandat du Forum des Aînés. Tous les membres du Forum des Aînés ont été mis au courant du plan. Le Forum des Aînés a été officiellement dissous le 31 décembre 2011. La majorité des aînés membres étaient en

accord avec le processus. Les aînés ont été invités à soumettre leur candidature s'ils souhaitent participer au nouveau Conseil des aînés.

Les membres du CA discutent du budget ainsi que du processus de sélection des membres du Conseil des aînés. Un administrateur relève qu'aucun processus de dissolution du Conseil n'est prévu dans son mandat pour l'éventualité où il ne serait plus requis. On demande aux gestionnaires d'explorer cette question et de faire état de leurs propositions au Comité sur la sélection d'un site en juin. (\*)

Les administrateurs discutent également du rôle de conseillers des membres du Conseil des aînés, et qu'il a été noté que les aînés n'agiront pas comme porte-parole de la SGDN.

12. Stratégie de consultation et de prise en compte des intérêts des peuples autochtones concernant le choix d'un site

M. Pat Moran passe en revue la législation actuelle sur les droits ancestraux protégés par la constitution ainsi que la question de savoir si le consentement des Premières nations était requis avant qu'un site soit choisi au sein de territoires ancestraux, de même que l'histoire du processus de signature de traités au Canada.

Le processus de sélection d'un site de la GAP est basé sur une approche qui permet à une collectivité de manifester le souhait d'en apprendre davantage sur ce que peut signifier le fait d'accueillir le DGP de la GAP et de décider elle-même si elle souhaite en devenir l'hôte. Le processus de sélection d'un site reconnaît la nécessité d'informer et de consulter les collectivités à l'échelle régionale, y compris les collectivités autochtones voisines. Il relève également qu'il est possible qu'une collectivité autochtone puisse elle-même choisir d'accueillir le projet. Actuellement, deux collectivités autochtones se sont engagées dans le processus de sélection d'un site en compagnie de plusieurs municipalités de la Saskatchewan et de l'Ontario.

Le processus d'information et de consultation de la SGDN sera essentiel pour établir un appui régional à la candidature d'une collectivité hôte consentante. Le processus d'information et de consultation a pour but de faire en sorte que toutes les incidences possibles du projet de la GAP pour les droits autochtones soient relevées et traitées de manière appropriée.

13. Risques d'affaires

M. Michael Hung passe en revue les risques de grande et moyenne ampleur liés à la mise en œuvre de la GAP, relevant au passage tous les changements survenus depuis la dernière réunion du CA. Il passe également en revue les risques liés aux phases d'obtention des permis et de conception et construction du DGP pour DFMA.

14. Liste de suivi des décisions stratégiques

Le CA reçoit une liste de suivi des points qui devraient être traités par le CA de la SGDN au cours de la période de planification 2012-2016. Le président mentionne que les points seront transmis en temps opportun aux comités appropriés du CA et aux réunions du CA afin qu'ils soient pleinement considérés et discutés.

Les administrateurs discutent de l'échéancier possible d'établissement de l'installation de démonstration des conteneurs de combustible irradié.

15. Constitution des conteneurs pour le dossier de sûreté en roche sédimentaire

M. Sean Russell discute du plan de la SGDN visant à présenter un dossier de sûreté post-fermeture pour un dépôt géologique en profondeur en roche sédimentaire à la CCSN au début de 2013 pour un examen préalable. La géosphère de référence pour l'évaluation post-fermeture de la 5<sup>e</sup> étude de cas est la roche sédimentaire calcaire profonde, peu perméable et hautement saline du sud de l'Ontario. La 5<sup>e</sup> étude de cas examinera les options de l'acier et du cuivre pour la composition des conteneurs.

Les administrateurs posent des questions sur les travaux en cours concernant l'utilisation possible de conteneurs en acier recouverts de cuivre. Des questions sont posées concernant l'utilisation de « cellules chaudes » (chambres blindées de confinement des rayonnements) et à savoir si elles étaient requises pour l'étape de remballage du combustible irradié. Le président demande d'être plus amplement informé concernant les cellules chaudes, ce qui sera fait à l'automne. (\*)

16. Suites données aux avis du Conseil consultatif

Mme Shaver passe en revue les suites données aux avis fournis par le Conseil consultatif en 2011. Le Conseil consultatif a eu l'occasion d'examiner le tableau lors de sa réunion du 6 février 2012 et n'a offert que quelques suggestions mineures de modifications. Suivant les pratiques reconnues, le tableau sera également publié sur le site Web de la SGDN.

Un administrateur veut être informé des suites données par la SGDN à l'avis du Conseil consultatif sur la continuité institutionnelle offerte aux collectivités engagées dans les activités du programme *En savoir plus*. Mme Shaver répond que les maires de ces collectivités ont été incités à inviter des citoyens et des représentants de la collectivité aux rencontres, et non uniquement des représentants élus. Les responsables ont aussi été invités à solliciter la participation des chambres de commerce et autres regroupements de leurs collectivités.

17. Suites données aux recommandations du Groupe d'examen technique indépendant (GETI)

M. Sean Russell passe en revue la réponse et le plan d'action formulés par la SGDN au regard du rapport 2011 présenté par le Groupe d'examen technique indépendant. M. Nash présente M. Mark Jensen, directeur des géosciences et de la recherche pour le DGP et indique que M. Jensen travaillerait dorénavant avec le GETI en remplacement de Sean Russell, qui sera affecté au soutien des études de faisabilité.

M. Sean Russell relève quelques-unes des recommandations du GETI et indique comment la SGDN leur a donné suite.

Le CA pose des questions concernant les recommandations du GETI et plus particulièrement sur les points suivants : l'étude de l'utilisation d'une rampe plutôt que d'un puits d'accès au dépôt; la préparation de travaux plus détaillés sur la récupération

du combustible; et le degré de participation de la SGDN aux activités internationales pertinentes.

18. Rapport technique de la GAP

M. Sean Russell note que le rapport préliminaire sur l'évaluation de la sûreté post-fermeture de la 4<sup>e</sup> étude de cas (roche cristalline) a été présenté à la CCSN aux fins d'un examen de portée générale en décembre 2011.

M. Chris Hatton fait état de la conception d'un plan de développement, ajoutant que le personnel s'affairait à incorporer l'examen indépendant réalisé par SKB International ainsi que les commentaires de cette organisation dans le plan. Il indique aussi que :

- l'étude des méthodes possibles de transfert du combustible des sites des réacteurs à l'installation du dépôt se poursuit;
- les recherches sur la technologie de revêtement en cuivre des conteneurs se poursuivent;
- des recherches sont en cours pour la conception des soudures de fermeture des conteneurs stockés;
- l'analyse de l'évaluation des risques radiologiques se poursuit.

Un administrateur demande qu'une description des risques radiologiques soit formulée dans des termes qui aident le public à comprendre les risques par le biais de comparaisons appropriées.

19. Mise à jour sur le DGP pour DFMA

Concernant les travaux liés à la phase des approbations réglementaires pour le DGP pour DFMA d'OPG, il est rapporté que les trois membres de la commission d'examen conjoint (CEC) ont été nommés le 24 janvier 2012. La CEC a annoncé le début d'une période d'examen public de six mois de l'Énoncé des incidences environnementales (ÉIE) et de la demande de permis d'OPG pour la préparation et la construction du site pour son DGP.

Le CA est mis au courant sur les travaux en cours d'OPG auprès des Nations ojibway de Saugeen, de la Nation métisse de l'Ontario et des Métis historiques de Saugeen concernant le DGP pour DFMA d'OPG.

M. Derek Wilson fait état des travaux de la phase de conception et de construction du DGP pour DFMA d'OPG :

- ingénierie : conception achevée à 50 % et préparation des lots de conception pour des fins d'examen achevée à 50 %;
- préparation des études sur le terrain de 2012 et du programme de vérification du coulis qui doit débiter en mai;
- examen des dispositions du contrat de GIAC avec OPG.

20. Rapport de l'avocat général et secrétaire général de la SGDN

M. Pat Moran passe en revue les éléments clés de la loi fédérale récemment adoptée concernant les organismes à but non lucratif et du plan de transition en vue de s'y conformer. La transition comprend l'examen des lettres patentes, de la convention d'affiliation et des règlements actuels; la rédaction des statuts de prorogation et de nouveaux règlements aux fins d'approbation par les sociétés membres à la prochaine

AGA en juin et leur soumission à l'examen de Corporations Canada, qui délivrera éventuellement un certificat de prorogation.

Les principaux changements à la loi concernent notamment :

- les dispositions explicites qui ont été ajoutées concernant le rôle des administrateurs et des dirigeants;
- le mandat des administrateurs, qui doit être de quatre ans tout au plus;
- la divulgation par les administrateurs de tout conflit d'intérêts.

Les administrateurs discutent de certains des changements apportés par la nouvelle loi sur les sociétés sans but lucratif. Un administrateur relève que, dans le passé, les administrateurs devaient divulguer toute situation de conflit d'intérêts, mais qu'ils avaient tout de même droit de vote. Un administrateur exprime une inquiétude concernant le fait que ce changement puisse avoir de lourdes conséquences que n'auraient pas anticipées les législateurs. Il est noté que le mandat des administrateurs actuels pouvait se prolonger de façon indéfinie, mais que lorsqu'un poste devenait vacant, le nouvel administrateur devait être nommé pour un mandat n'excédant pas quatre années.

21. Prochaine réunion du CA

La prochaine réunion du CA se tiendra à Montréal le jeudi 14 juin 2012.

22. Séance à huis clos

Une autre séance à huis clos est tenue sans la présence des directeurs et du personnel de la SGDN.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 14 h 10.

(\*) Indique les actions à mener.

---

\_\_\_\_\_  
Pat Moran  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Gary Kugler  
Président du Conseil d'administration